

“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)

FO : le syndicat qui reste un syndicat

Déclaration liminaire **F.O.-DGFIP 60**

CTL du 22 septembre 2015

Madame la Présidente,

nous allons donc nous plier à nouveau à l'exercice du dialogue social, prôné par notre direction générale depuis la signature – par la plupart des organisations syndicales - des accords de Bercy, des accords de dupes dans lesquels **Force Ouvrière** ne s'est pas fourvoyé. Aujourd'hui, le dialogue social est hélas bafoué à tous les niveaux, bien que nos dirigeants en parlent beaucoup.

Madame la Présidente, les élus **F.O.-DGFIP** Oise vous l'ont signifié d'emblée : nous attendons que vous accordiez toute sa place à un dialogue social de qualité, dans ce comité technique comme ailleurs, et que les représentants du personnel soient consultés en amont quelles que soient vos intentions et votre lettre de mission.

Ce n'est pas ce que vous faites quand vous refusez que le point budgétaire soit voté, en refusant d'appliquer le décret de 2011 et sa circulaire d'application¹ qui détaille les conséquences emportées par les accords de Bercy et donc par la *"suppression de l'exigence du paritarisme numérique"* : *"Cette évolution doit permettre notamment que le responsable budgétaire soit davantage associé aux réunions du comité technique, dès lors que la gestion budgétaire et son impact sur la vie des personnels deviennent avec la LOLF un enjeu de dialogue social"*, étant précisé que ce collaborateur ne participe pas au vote.

Ce n'est pas ce que vous faites non plus quand vous refusez de nous communiquer la déclinaison locale du volet performance du BOP², préférant perdre un temps précieux en débats stériles plutôt que de nous informer comme il se doit.

Ce n'est toujours pas ce que vous faites quand vous contraignez les instances dans le temps en les convoquant à 14h, ou en les quittant à 16h.

Ce n'est hélas pas encore ce que vous faites quand vous ne répondez pas à nos questions écrites, comme notre demande de surseoir à l'obligation de pointer pour les membres de l'EDR, ou notre courriel du 18 juin (relatif à la jurisprudence sur la compétence du CHS-CT de proximité).

Enfin, ce n'est pas ce que vous avez fait quand vous avez évacué la question du relogement de la délégation d'action sociale par tous les moyens, jusqu'à ce que votre scénario catastrophe soit en place. Désormais, l'agent qui traverse le couloir de la salle d'attente vers le cabinet du médecin pourra croiser n'importe qui dans le couloir, à commencer par les membres de cette instance, histoire de le mettre bien mal à l'aise. Les représentants du personnel, le médecin de Médisis, l'assistante sociale, nos fédérations, le CHS-CT central... tous ont tiré très fort le signal d'alarme mais vous y êtes restée sourde. Aucun projet bis en rez-de-chaussée n'a été étudié, aucune alternative n'a été chiffrée. Pour **FO**, cela cache quelque chose et nous ne serions pas étonnés que vous réserviez à dessein l'espace disponible au rez-de-chaussée pour quelque autre projet de rationalisation immobilière. Même la fiche d'impact n'a pas été réalisée pour ce projet d'ampleur (plus de 1000 agents et plus de 1000 retraités sont concernés), alors que c'est le Secrétariat Général lui-même qui l'a conçue (cf. Comité national de suivi du plan d'actions des Conditions de Vie au Travail du 11/02/15).

Madame la Présidente, la balle est dans votre camp. 86% de nos collègues ont voté pour que nous les représentions en CTL : il s'agit des agents de votre DDFiP et ils attendent qu'un autre dialogue social ait lieu, respectueux et constructif.

1 NOR : BCRF1109882C du 22/04/11

2 Budget Opérationnel de Programme

En particulier, avant de modifier l'implantation de vos services, il serait appréciable de les présenter en instance. Typiquement, pour le PRS qui vient d'être agrandi, il aurait fallu présenter le projet en amont, de même que pour les services déplacés pour l'occasion, de même que les m² par agent avant et après, etc. Aussi, nous avons appris par hasard votre intention de concentrer 4 collègues des Domaines dans un seul bureau au lieu de 2, avec 2 fois moins d'espace, et semble-t-il pas de création de ligne téléphonique : qu'en est-il ?

Le climat est déjà très anxiogène dans les services actuellement : réforme territoriale, retenue à la source, nouvelles suppressions d'emplois au PLF 2016, manques d'effectifs, démarche stratégique, carrières bouchées, salaires en berne, restructurations, modification des RAN, interdiction subite d'être au forfait pour les équipiers de renfort...

Mais hélas vous contribuez à le rendre plus anxiogène encore.

En direction, votre projet de nouvel organigramme effraie nombre de vos collaborateurs, à juste titre semble-t-il au vu du document de travail minimaliste transmis pour recueillir notre avis.

En CAPL n°2 au sujet des affectations de cadres B en direction, vos propos ont semé le trouble et l'incompréhension ("*Je ne sais pas si ces affectations sont prononcées à titre permanent.*").

Dans les services, où vous faites votre tournée de reconnaissance, vos propos ne se veulent pas rassurants non plus : vous parlez de caisse unique avant d'informer le CTL de vos intentions, vous parlez de "*fin du liquide*" comme s'il suffisait de claquer des doigts pour dématérialiser tous les paiements, ou bien vous affirmez qu'il va "*falloir être courageux*" à vos cadres A réunis en collège.

Les élus **FO** attendent avec impatience de connaître votre analyse du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2014, ainsi que le plan d'actions d'amélioration des conditions de vie au travail (CVT) que vous n'allez pas manquer de nous présenter aujourd'hui, conformément à ce que prévoit la Mission CVT par instruction du 08/10/14, mais que nous n'avons néanmoins pas trouvé dans les documents de travail.

Enfin, pour aborder une question qui touche tous les fonctionnaires, **FO** a décidé de ne pas signer le protocole d'accord "*Avenir de la Fonction Publique – Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations*" proposé par la ministre Lebranchu. Le signer reviendrait à accepter de dynamiter nos statuts, en linéarisant nos carrières, privées d'évolutions favorables, et en facilitant les mobilités forcées. En contrepartie de... presque rien. Les nouvelles grilles proposées sont défavorables aux cadres C (démonstration faite par **FO** à la ministre), et l'intégration d'une part des primes dans le traitement est franchement insignifiante, ce qui est d'autant plus dommageable que les régimes indemnitaires des différentes administrations sont censés converger d'ici 2017 !

Les nombreuses communications médiatiques ("*ce sera ça ou rien*"), les sorties récentes de la Cour des Comptes et du ministre Macron, tout cela est opportunément théâtralisé pour ternir l'image des syndicats non signataires auprès des fonctionnaires.

Pour **FO**, syndicat libre et indépendant, pas de négociation au rabais, pas d'accord scélérat, il faut du concret, et vite !

La seule solution est augmentation du point d'indice, immédiatement favorable à tous.

Les élus **FO au CTL de l'Oise**

titulaires

Bernadette PHILIPS Beauvais
Olivier VALEYRIE Beauvais
Jacky DURAND équipe de renfort
Sandrine NAYROLLES Beauvais
Martine MESTRE Senlis

suppléants

Patricia LECLERCQ Breteuil
Marie-Lyne DOURIEZ Clermont
Geneviève TOMBRET Attichy
Jean-Luc MAYEUR Compiègne
Béatrice JULIEN équipe de renfort